



LABOUR RUSSIA 2013

DÉCLARATION SYNDICALE DU L20 A LA REUNION CONJOINTE DES MINISTRES DES FINANCES ET DU TRAVAIL DU G20

- 1 Sommaire
- 5 Restaurer la création d'emplois, la croissance et la confiance
- 6 Renforcer les mesures de relance du marché du travail et agir pour les jeunes
- 7 Garantir une croissance inclusive et réduire les inégalités
- 9 Créer des emplois de qualité dans les petites et moyennes entreprises
- 10 Tenir les engagements précédents et donner espoir en l'avenir

MOSCOU, FÉDÉRATION DE RUSSIE
18-19 JUILLET 2013

« Les emplois garantissant les droits du travail, une couverture sociale et un revenu décent contribuent à une croissance plus stable, renforcent l'intégration sociale et réduisent la pauvreté. »

DÉCLARATION DES DIRIGEANTS DU G20, LOS CABOS, JUIN 2012

« ... la croissance mondiale continue d'être trop faible et le chômage demeure trop élevé dans de nombreux pays. »

COMMUNIQUÉ DES MINISTRES DES FINANCES ET DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DU G20, WASHINGTON, 18-19 AVRIL 2013

Sommaire

1 La création du G20 en 2008 fut un élément essentiel de la réaction des principales économies mondiales face à la crise financière. Le G20 reflète la nouvelle réalité de l'équilibre des pouvoirs économiques entre économies industrialisées et émergentes. Une action coordonnée du G20 pour soutenir la demande et le système bancaire a permis d'éviter une récession économique mondiale durant les deux premières années de la crise. A partir de 2010, de nombreux gouvernements ont opté pour des mesures d'austérité plutôt que d'agir pour une croissance inclusive et durable à long terme. Cinq ans après le début de la crise, l'économie mondiale s'engage sur la pente glissante d'une

In partnership with



nouvelle récession dans les pays industrialisés du G20 alors que la croissance ralentit dans les économies émergentes. Les institutions financières qui ont été sauvées par les contribuables spéculent désormais contre les États qui les ont sauvées. Les pays du G20 sont, à présent, confrontés à l'urgence de l'emploi et à une crise de confiance parmi les dirigeants, qui pourraient s'avérer aussi dangereuses que la crise de 2008. Le G20 doit donner un nouvel élan au leadership économique et démontrer qu'il peut tenir ses engagements antérieurs et futurs.

2 L'augmentation des taux de chômage et le déficit de travail décent sont devenus les problèmes majeurs auxquels est confronté le G20. Compte tenu de la stagnation ou de la diminution de la production dans des parties significatives de la zone du G20, le chômage pourrait augmenter dans nombre de pays, dépassant à l'échelle mondiale le niveau déjà inacceptable de 200 millions de chômeurs. Ces chiffres ne tiennent pas compte des 39 millions de femmes et d'hommes qui se sont retirés de la vie active depuis le début de la crise. Dans nombre de pays en développement et d'économies émergentes, la persistance de la crise mine les efforts déployés pour réduire l'économie informelle, en transférant un plus grand nombre d'emplois productifs hors du secteur formel. Le fait que plus de 40% des chômeurs, soit pratiquement 75 millions, sont des jeunes âgés de moins de 25 ans est tout aussi préoccupant. Les taux de chômage des jeunes de 56% en Espagne et de 38% au Portugal et en Italie reflètent l'ampleur dévastatrice de la crise. Dans l'Union européenne, ils resteront supérieurs à 17% jusqu'en 2015, selon l'Organisation internationale du travail. C'est un gaspillage de notre ressource la plus précieuse, les jeunes – ces derniers risquent d'être marqués à jamais par l'expérience de n'être ni pourvus d'un emploi ni d'être étudiants.

3 Les systèmes de protection sociale dans les pays industrialisés ont joué le rôle important de stabilisateurs durant les premières années de la crise ; et pourtant ils sont aujourd'hui remis en question par les coupes drastiques dans les dépenses publiques. L'austérité entraîne également une hausse des violations des normes fondamentales du travail. A l'échelle mondiale, 84% de ceux qui ont perdu leur emploi durant la crise ne bénéficient pas d'assurance-chômage. Ils sont, dès lors, contraints d'accepter des activités informelles pour survivre. Vingt-et-un millions d'emplois sont nécessaires chaque année pour que le taux d'emploi revienne aux niveaux antérieurs à la crise d'ici à 2015 – un objectif que les pays du G20 sont loin d'atteindre. L'OIT estime que 600 millions d'emplois au cours de la prochaine décennie sont nécessaires pour ramener le taux de chômage aux niveaux antérieurs à la crise et créer de nouveaux emplois pour ceux qui accèdent au marché du travail. Dans ce contexte, la situation économique mondiale et les politiques actuelles sont à la dérive et doivent être rapidement réajustées.

4 L'augmentation des inégalités de revenus est désormais reconnue comme un facteur contribuant aux bulles financières et à l'instabilité du marché. Toutefois, les inégalités ont continué d'augmenter régulièrement dans la plupart des pays du G20. Alors que les revenus médians ont stagné dans les pays industrialisés, les personnes les plus riches du monde ont engrangé 241 milliards de dollars en 2012 – alors que les revenus des 10% les plus pauvres de la population ont diminué de 2% par an depuis 2007¹. Dans 17 pays de l'OCDE, l'inégalité du revenu avant impôts et prestations a augmenté davantage au cours de ces trois dernières années que pendant les douze années précédentes. Bien que le secteur privé continue d'accumuler de la richesse, il n'investit pas à des niveaux adéquats pour stimuler la croissance économique. Aux États-Unis, le 1% supérieur dans la répartition des revenus a perçu 98% de l'augmentation du PIB en 2010. Cette situation est non seulement injuste, mais anéantit aussi tout espoir de relance de la croissance de la consommation ou de l'investissement du secteur privé et mine, par conséquent, toute reprise économique durable à long terme. En revanche, les

.....
1 Selon les données publiées récemment par l'OCDE dans sa base de données sur la distribution des revenus, la montée du chômage et la baisse des salaires réels ont fait reculer le revenu des ménages (notamment les revenus du capital) de 2% par an depuis le début de la crise.

services publics, qui ont un effet catalyseur sur les moins riches et les investissements anticycliques, font l'objet de coupes drastiques précisément au moment où les plus vulnérables en ont le plus besoin et les stabilisateurs économiques automatiques sont plus nécessaires que jamais².

5 Cette situation économique et sociale déjà bien sombre entraîne une perte de confiance dans les dirigeants dans de nombreux pays du G20, résultant en une crise de confiance publique. Un sondage d'opinion mondial mené dans 13 pays en 2012³ révèle que 35% des personnes interrogées estiment que la menace du chômage a augmenté au cours des deux dernières années ; 71% considèrent que la législation du travail ne fournit pas une protection adéquate ; 58% ont vu leurs revenus diminuer par rapport au coût de la vie ; une personne sur sept se considère comme pauvre – dépourvue des moyens financiers suffisants pour couvrir les besoins les plus élémentaires, notamment le logement, la nourriture et l'électricité ; 67% considèrent que les futures générations vivront moins bien et 58% estiment que leur pays va dans la mauvaise direction. En outre, 67% des sondés pensent que les électeurs ont trop peu d'influence sur les décisions économiques. Les droits présentant la plus grande valeur aux yeux des sondés – accès abordable aux soins de santé (93%), éducation (94%), retraite décente (91%) et garde d'enfants (90%) – sont justement ceux qui font actuellement l'objet de mesures d'austérité. Ces résultats reflètent le manque actuel de confiance dans les responsables politiques et économiques.

6 Le L20 n'a cessé de demander aux gouvernements du G20 de placer l'emploi au cœur de la relance et de renforcer les institutions du marché du travail afin de garantir une répartition équitable des revenus. Le L20 et le B20 ont ensemble demandé de placer l'emploi au cœur des Sommets de Cannes et de Los Cabos « afin de réduire le chômage et d'éviter qu'une proportion croissante de la population ne perde confiance et espoir en l'économie mondiale »⁴. Les engagements en matière d'emploi pris par les ministres du Travail et les dirigeants du G20 lors du Sommet de Los Cabos exerceraient, s'ils sont tenus, une influence significative sur la restauration de la croissance de l'emploi. Mais tant qu'ils restent lettre morte dans les communiqués et ne sont pas traduits en action, il en résultera un nouveau recul de la confiance des citoyens en la volonté et la capacité des gouvernements du G20 d'assurer un suivi moyennant des actions politiques. Il est temps de prendre des mesures concrètes. Le B20 et le L20 ont conjointement appelé à investir dans les infrastructures, à renforcer l'apprentissage et à lutter contre l'expansion de l'économie informelle. Le L20 et le B20 ont conclu un accord sur l'apprentissage de qualité comprenant des mesures à grande échelle aux niveaux national et des entreprises.

7 La décision de la présidence russe du G20 de tenir la première réunion conjointe des ministres de l'Emploi et des ministres des Finances donne l'occasion de relancer un plan d'emploi pour les économies du G20, de rétablir la confiance dans le respect des engagements antérieurs et de mettre en œuvre le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT, comme l'a réaffirmé la réunion régionale de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale. Le L20 exhorte les ministres du Travail et de l'Emploi et les ministres des Finances du G20 à :

- prendre des mesures ciblées visant à soutenir la demande globale et l'emploi dans les pays confrontés à un sérieux ralentissement de la croissance ou qui entrent en récession ;
- mettre immédiatement fin aux mesures d'austérité et aux coupes correspondantes dans les dépenses publiques dans des domaines qui offrent un soutien social, facilitent l'activité économique productive et servent de base au fonctionnement de services publics stables ;

2 Les données de l'OCDE révèlent que ce sont les transferts sociaux et les plans de relance budgétaire qui ont stimulé la demande, aidant à atténuer/freiner de nouveaux accroissements des inégalités.

3 Sondage d'opinion mondial de la CSI, 2012, Bruxelles

4 Déclaration commune B20-L20, Cannes 2011, Los Cabos 2012.

- investir dans les infrastructures, l'éducation et les services publics de qualité, notamment l'aide à la personne et la santé, afin d'améliorer le potentiel productif à long terme et appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone moyennant, entre autres, une coopération financière des caisses de retraites des travailleurs pour atteindre cet objectif ;
- prendre des mesures énergiques pour contrer l'érosion de l'assiette fiscale et introduire une réforme des systèmes fiscaux, de sorte à progresser vers une fiscalité plus progressive avec une assiette plus large. Soutenir ces mesures en réorientant la fiscalité de l'emploi vers des activités nuisibles à l'environnement et non productives ;
- agir contre la fuite des revenus dans les paradis fiscaux, en exigeant l'échange automatique d'informations entre pays et en appuyant des actions pour mettre fin à l'érosion de l'assiette fiscale et au transfert de bénéfices par les entreprises multinationales ;
- maintenir et augmenter les dépenses consacrées aux programmes de mesures actives du marché de l'emploi et mettre en œuvre des systèmes visant à promouvoir le maintien dans l'emploi et le travail partagé jusqu'à ce qu'une reprise de la croissance de l'emploi soit assurée. Élargir la coopération avec les partenaires sociaux afin d'intensifier les programmes d'apprentissage et de formation et établir une « garantie d'emploi » pour les jeunes ;
- inverser la tendance à l'augmentation des inégalités de revenus en renforçant la négociation collective et en établissant des salaires minimums forts dans le cadre d'un ensemble de politiques du marché du travail cohérentes pour une croissance plus inclusive ;
- agir pour les femmes afin d'éviter une nouvelle détérioration des écarts entre hommes et femmes en matière d'emploi et de niveaux de revenus ;
- améliorer l'octroi d'un financement abordable aux petites et moyennes entreprises (PME), faciliter leur intégration dans les chaînes mondiales de valeur et assurer qu'elles puissent offrir un travail décent à leurs employés ;
- agir pour la création d'un socle de protection sociale universel, comme convenu lors des réunions antérieures du G20, et soutenir la ratification des Conventions de l'OIT sur la sécurité sociale afin de développer de manière plus générale la couverture des systèmes de protection sociale ;
- établir des objectifs ou des indicateurs d'emploi qui seront utilisés dans le processus d'évaluation mutuelle du G20 pour une « croissance forte, durable et équilibrée » ;
- attribuer au Groupe de travail sur l'emploi du G20 un mandat permanent de suivi des engagements antérieurs, en commençant par l'application des stratégies de 2012 en vue d'augmenter l'emploi des jeunes et l'apprentissage de qualité.

8 Pour que ces politiques donnent des résultats, il est essentiel que les pays du G20 retrouvent leur volonté politique d'agir de manière coordonnée. Les conclusions de la Réunion ministérielle conjointe devraient constituer un élément central de la Déclaration des dirigeants et du Plan d'action du Sommet de Saint-Pétersbourg. Nous demandons instamment d'organiser une autre réunion en association avec les partenaires sociaux sous la présidence australienne du G20 en 2014 afin de permettre une évaluation de la mise en œuvre des mesures convenues.

Restaurer la création d'emplois, la croissance et la confiance

« Nous avons pris l'engagement d'adopter toutes les mesures concrètes nécessaires pour renforcer la demande, soutenir la croissance mondiale et rétablir la confiance, remédier aux risques à court et à moyen terme, améliorer la création d'emplois et réduire le chômage ... »

« En cas de nouvelle aggravation importante de la situation économique, les pays disposant d'une marge budgétaire suffisante sont prêts à se concerter et à mettre en œuvre des mesures budgétaires à leur discrétion pour soutenir la

demande intérieure en tant que de besoin. Dans de nombreux pays, un investissement accru dans l'éducation, l'innovation et les infrastructures peut soutenir la création d'emplois dès aujourd'hui tout en augmentant la productivité et les perspectives de croissance. »

DÉCLARATION DES DIRIGEANTS DU G20, LOS CABOS, JUIN 2012

9 La croissance de l'économie mondiale s'est à nouveau affaiblie en 2012 et on s'attend à ce qu'elle demeure modérée durant les deux prochaines années. Depuis septembre 2011, le FMI a révisé à la baisse ses prévisions de croissance mondiale à six reprises successives. La prévision d'une croissance de la production mondiale de 3,2% pour 2013 représente à nouveau une révision à la baisse dès le début de l'année. Huit pays de la zone euro devraient rester en récession tout au long de 2013. Les perspectives générales de croissance sont insuffisantes pour éviter que le chômage ne continue d'augmenter dans la plupart des pays du G20 ainsi que dans d'autres pays. Selon les Perspectives économiques de l'OCDE, les niveaux de chômage dans la zone de l'OCDE grimperont jusqu'à 8,1% en 2013. La croissance du PIB réel dans la zone de l'OCDE devrait chuter à 1,2% face à une récession persistante dans la zone euro (-0,6%). Ces données et la reconnaissance par le FMI de ses erreurs en ce qui concerne l'ensemble de mesures de consolidation grecques indiquent clairement que l'insistance sur l'austérité n'entraîne pas de « croissance autoentretenu » et ne rétablit pas la confiance des investisseurs et des consommateurs.

10 Compte tenu de ces sombres perspectives économiques, les gouvernements du G20 doivent respecter les engagements pris à Los Cabos et prendre des mesures pour soutenir la demande intérieure, notamment moyennant des investissements dans l'éducation, l'innovation et les infrastructures. Les mesures doivent garantir simultanément une transition vers une « économie verte » qui ouvre des possibilités de création d'emplois pour autant que les compétences soient adaptées aux nouvelles conditions structurelles. Ces possibilités existent dans plusieurs secteurs, notamment la production d'énergie, l'efficacité énergétique et la remise à niveau, les transports publics et le développement rural. L'action politique visant à promouvoir une croissance verte, durable et inclusive devrait restaurer la confiance de l'opinion publique dans la politique et le futur économique.

11 Ceci signifie que les gouvernements nationaux ont la capacité de mettre en œuvre une politique de services publics de qualité et de fournir les services nécessaires à une économie productive et croissante. Rétablir la confiance dans le gouvernement, en particulier face aux réformes, présuppose que le contrat social est renforcé et non pas affaibli. Garantir l'offre des services du secteur public et la mise à disposition de l'infrastructure sociale, notamment l'administration publique, un système juridique solide, la santé, l'éducation et d'autres services essentiels, contribue à rétablir la confiance de l'opinion publique.

12 Face à cette situation, le L20 appelle les ministres à adopter – dans le cadre d'un plan pour l'emploi du G20 – une série de mesures visant à soutenir la demande, tout en améliorant les infrastructures sociales et économiques. Ils devront :

- réorienter la politique budgétaire, de sorte que l'accent ne soit plus mis sur l'austérité mais sur le soutien à la création d'emplois de qualité et remédier aux déséquilibres budgétaires moyennant des mesures en faveur de la croissance à moyen terme en générant des recettes fiscales appropriées ;
- prendre des mesures pour contrer l'érosion de l'assiette fiscale, en s'engageant à procéder à un échange automatique d'informations entre les autorités fiscales nationales et en soutenant la création d'une taxe sur les transactions financières ;
- accroître l'investissement dans les infrastructures et accorder la priorité aux projets renforçant la croissance et les emplois, notamment les investissements et emplois « verts » dans le cadre de stratégies nationales sur l'économie verte et le développement durable ;
- collaborer avec les caisses de retraite des travailleurs afin de lever des fonds pour les investissements durables à long terme et améliorer le reporting, la redevabilité et la transparence tout au long de la chaîne d'investissement ;
- soutenir des services publics de qualité dans les services d'aide à la personne, notamment la garde d'enfants, les services pour les personnes âgées et les malades, afin de réduire les inégalités et lutter contre le travail non rémunéré, créer des emplois, améliorer la participation des femmes au marché du travail ;
- investir dans l'éducation publique, l'apprentissage tout au long de la vie et l'innovation pour soutenir la création de travail décent ;
- conclure un accord sur les principes de l'économie verte, comprenant l'équité, l'égalité des genres, le travail décent, y compris les droits syndicaux, la démocratie et une transition juste pour les travailleurs.

Renforcer les mesures de relance du marché du travail et agir pour les jeunes

« Améliorer les politiques actives de l'emploi, notamment pour les jeunes générations et les autres groupes les plus vulnérables : nous partageons le même souci de faciliter la transition entre phases d'éducation, d'apprentissage ou de formation tout au long de la vie et un travail décent. »

CONCLUSIONS DES MINISTRES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU G20, PARIS, SEPTEMBRE 2011

13 Les gouvernements du G20 doivent tirer les leçons des mesures du marché du travail qui se sont avérées efficaces pour enrayer l'augmentation du chômage depuis le début de la crise. Maintenir les travailleurs sur le marché du travail ou dans les centres de formation est moins coûteux économiquement et socialement que les voir rejoindre le chômage ou quitter le marché du travail. La hausse du chômage à long terme compte tenu de la durée de la crise risque de provoquer des dommages économiques et sociaux dévastateurs à long terme.

14 Les réunions antérieures des ministres du Travail du G20 ont reconnu la valeur des systèmes de partage du travail et du travail à temps partiel convenus entre les entreprises et les syndicats et soutenus par des financements publics. Ils se sont avérés particulièrement efficaces lorsqu'ils ont été liés à l'élargissement des possibilités de formation qui, à son tour, garantit un réinvestissement continu dans les compétences de la main-d'œuvre. Des études de l'OIT et de l'OCDE ont révélé que les dépenses affectées aux programmes actifs du marché du travail et d'acquisition de compétences peuvent accroître le travail à moyen terme. Toutefois, face aux coupes dans les dépenses publiques, ces systèmes ont été réduits ou limités dans certains pays du G20, alors qu'ils devraient être augmentés. Dans plusieurs pays émergents du G20, les programmes actifs d'emploi se sont avérés extrêmement efficaces, en particulier dans le secteur rural.

15 La nécessité urgente d'adopter des politiques actives du marché du travail est particulièrement évidente dans le cas des jeunes. Le Groupe de travail sur l'emploi du G20 a formulé d'importantes recommandations sur l'emploi des jeunes en 2012. Les politiques des gouvernements du G20 doivent à présent suivre l'exemple dans la mesure où ils sont confrontés à des taux alarmants de chômage des jeunes qui, dans de nombreux cas, sont deux fois plus élevés que les taux des adultes. Les jeunes sont fréquemment contraints d'accepter un travail précaire ou informel. Le Plan d'action de l'OCDE « Aider les jeunes à prendre un meilleur départ » est un important point de départ. Le L20 est disposé à collaborer avec les gouvernements et les entreprises pour relever ce défi, en commençant par la mise en œuvre de l'initiative d'apprentissage du L20-B20.

- 16** Le L20 exhorte les ministres des Finances et les ministres du Travail du G20 à :
- augmenter les dépenses consacrées aux programmes actifs du marché du travail et soutenir les régimes de réduction du temps de travail, si nécessaire, comme alternative au chômage ;
 - veiller à ce que – dans le cadre du Pacte pour l'emploi des jeunes du G20 – les jeunes obtiennent un emploi de qualité ou une place de formation après avoir terminé leur éducation formelle ;
 - investir davantage dans l'enseignement et la formation professionnels ;
 - collaborer avec les partenaires sociaux en vue de définir des engagements nationaux sur l'apprentissage et les programmes de stage de qualité, et veiller à ce que les jeunes travailleurs perçoivent une rémunération juste et bénéficient d'une aide financière appropriée en cas de chômage ;
 - encourager la participation des syndicats et des partenaires sociaux à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de formation, introduire le droit des travailleurs à la formation sur le lieu de travail afin d'assurer une mobilité professionnelle et collaborer avec d'autres ministres en matière d'investissements dans les infrastructures, l'éducation, la formation et l'innovation.

Garantir une croissance inclusive et réduire les inégalités

« Dans plusieurs pays, même avant la crise actuelle, les salaires et les conditions d'emploi se dégradaient ou stagnaient et les disparités de revenus se creusaient. Il s'avère nécessaire de renforcer, dans ces cas, certaines mesures, notamment les politiques de salaire minimum et l'amélioration des institutions en faveur du dialogue social et de la négociation collective ».

RECOMMANDATIONS DES MINISTRES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU G20 AUX DIRIGEANTS, WASHINGTON, AVRIL 2010

« Nous nous engageons à prendre des mesures concrètes pour surmonter les obstacles à la participation économique et sociale pleine et entière des femmes et pour développer les opportunités économiques des femmes dans les pays du G20. Nous exprimons également notre ferme volonté de faire progresser l'égalité des sexes dans tous les domaines, y compris la formation, les salaires, le traitement sur le lieu de travail et le partage des responsabilités dans les prestations de soins. »

DÉCLARATION DES DIRIGEANTS DU G20, LOS CABOS, JUIN 2012

17 Les gouvernements doivent réviser les recommandations sur la politique structurelle afin d'inverser la tendance à l'augmentation des inégalités de revenus en adoptant un modèle de croissance plus inclusive qui renforce les institutions du marché du travail, notamment la négociation collective et les salaires minimums. Les services publics et

les transferts sociaux, ainsi que des salaires minimums crédibles ont démontré avoir un effet stabilisateur sur la demande durant les années de crise. À plus long terme, il nous faut agir pour une croissance plus inclusive. Le G20 devrait adopter ces mesures et promouvoir l'inclusion du travail décent, de l'équité sociale, des services publics de qualité, des droits syndicaux et des travailleurs et de l'égalité en tant que principes dans les nouveaux Objectifs de développement durable pour l'après-2015.

18 Malgré les preuves du contraire, certains gouvernements du G20 continuent de faire pression en faveur d'une « flexibilité » synonyme de déréglementation du marché du travail et de réduction des dépenses publiques comme réponse à la crise, parallèlement aux politiques d'austérité. Les réformes structurelles ont, dans de nombreux cas, masqué les atteintes aux structures salariales et de négociation collective, au marché du travail, aux droits syndicaux et aux investissements publics. Ces « réformes » portent atteinte au tissu économique et social à long terme, creusent davantage les inégalités déjà croissantes et limitent la marge de manœuvre de l'action publique en transférant des compétences du public au privé. Les coupes dans les dépenses publiques ont également un impact disproportionné sur les femmes, augmentant leur charge domestique et limitant leur participation au marché du travail formel. En outre, les mesures d'austérité entraînent une perte de confiance économique et de l'opinion publique se reflétant dans une demande globale et des niveaux d'investissement insuffisants. Cette situation est aggravée par un accroissement rapide des suppressions d'emplois dans le secteur public qui ont traditionnellement servi de point d'ancrage des dépenses de consommation en période de ralentissement. Par ailleurs, on enregistre une augmentation sans précédent du travail informel et précaire. En général, ces politiques ne garantiront, par conséquent, ni une croissance durable ni une consolidation budgétaire à long terme.

19 La demande globale et la reprise économique sont freinées par l'accroissement de l'inégalité des revenus et la perte de confiance tant des consommateurs que des investisseurs. Le G20 doit agir pour un changement politique qui :

- renforce les institutions du marché du travail et les salaires ;
- augmente l'investissement productif et rétablit la demande globale au niveau mondial ;
- renforce la cohésion sociale ;
- investisse dans des services publics améliorant la redistribution des richesses et dans l'éducation publique permettant un perfectionnement des compétences pour favoriser la prospérité économique individuelle ;
- améliore la politique du marché du travail, en particulier pour les groupes vulnérables ;
- soutient l'égalité et assure que les écarts entre hommes et femmes en matière d'emploi ne s'aggravent pas davantage au moyen d'études d'impact selon le genre pour mieux guider les choix politiques.

20 Afin de combattre les inégalités et les conditions dévastatrices du marché du travail, le L20 exhorte les ministres du Travail et les ministres des Finances du G20 à garantir une cohérence entre les politiques économiques et sociales aux échelons national et mondial en étroite collaboration avec les partenaires sociaux et les organisations internationales afin de promouvoir le travail décent et une demande durable au moyen des mesures suivantes :

- prendre des mesures visant à mettre fin au travail précaire, irrégulier et contractuel en élargissant la protection sociale et les droits du travail et investir dans des politiques actives du marché du travail qui maintiennent les travailleurs sur le marché du travail ;
- garantir des salaires minimums clairement définis et éviter une spirale déflationniste des revenus et des prix ;
- renforcer le respect des normes internationales du travail de l'OIT et assurer la ratification et la mise en œuvre des Conventions fondamentales de l'OIT ;

- encourager l'inclusion grâce au renforcement de la négociation collective et du dialogue social ;
- adopter des mesures d'action positive et introduire une meilleure législation afin d'éliminer l'écart de rémunération entre hommes et femmes ;
- réformer la politique fiscale afin de garantir qu'elle soit progressive et applicable.

Créer des emplois de qualité dans les petites et moyennes entreprises

« Nous sommes déterminés à renforcer les politiques appuyant les efforts des petites et moyennes entreprises, en particulier pour formaliser les emplois et améliorer les conditions de travail. »

CONCLUSIONS DES MINISTRES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU G20, PARIS, SEPTEMBRE 2011

21 Le G20 a attiré l'attention sur l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) comme source de création d'emplois. Renforcer la capacité des plus petites entreprises pour leur développement et la création d'emplois de qualité devrait faire partie d'un Plan pour l'emploi du G20. L'une des préoccupations immédiates est l'absence de financement pour les PME en raison de la crise bancaire. Les gouvernements doivent conclure un accord avec les banques en ce qui concerne les objectifs de prêt et l'élargissement des crédits pour les PME. Ceci peut être appuyé par des mesures visant à octroyer des garanties et des programmes de prêt permettant aux PME de développer leur potentiel d'exportation et d'obtenir des bénéfices dans les chaînes de valeur mondiales. Actuellement, le pouvoir de marché de quelques grands acheteurs internationaux non seulement comprime les marges des PME mais entraîne également une détérioration des conditions de travail et des violations des droits des travailleurs. Les PME sont également désavantagées en matière de fiscalité dans la mesure où les multinationales ont la possibilité de pratiquer « l'optimisation fiscale » à grande échelle.

22 Les gouvernements doivent opter pour des politiques intégrées visant à :

- garantir l'octroi du financement nécessaire à l'expansion des PME ;
- promouvoir des modèles commerciaux permettant la croissance d'un emploi de qualité en promouvant les coopératives et les réseaux d'entreprises ;
- garantir que les PME ne soient pas placées dans une situation concurrentielle désavantageuse en assurant que les multinationales soient effectivement soumises à des taux d'imposition appropriés et comparables ;
- garantir le respect des droits fondamentaux des travailleurs tout au long des chaînes de sous-traitance et veiller à ce que les entreprises et les marques multinationales exercent une diligence accrue en matière de droits humains et au vu de leurs politiques de prix pour permettre la création de travail décent ;
- agir pour une transition des emplois et des activités informels vers le secteur formel.

Tenir les engagements précédents et donner espoir en l'avenir

« Nous réaffirmons l'importance de la cohérence des politiques entre la croissance et l'emploi ainsi qu'entre les politiques macroéconomiques et d'emploi aux échelons national et international. Nous recommandons, dès lors, à nos dirigeants de renforcer la coopération entre les ministres des Finances et les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 sur les liens entre la croissance et l'emploi. »

CONCLUSIONS DES MINISTRES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU G20, GUADALAJARA, MAI 2012

23 Afin de commencer à rétablir la confiance des citoyens dans le processus du G20, il est nécessaire que les gouvernements du G20 démontrent qu'ils disposent d'un ensemble cohérent de politiques à l'échelle internationale pour faire face aux conséquences sociales et sur l'emploi de cette crise mondiale. La réunion conjointe des ministres du Travail et des Finances donne l'occasion d'y parvenir. Il est, par conséquent, impératif que les gouvernements tiennent les engagements précédents et futurs. Nous nous réjouissons que le Groupe de travail sur l'emploi ait reçu des rapports sur les mesures prises par les gouvernements du G20 pour mettre en œuvre les engagements pris. Le Groupe de travail sur l'emploi devrait procéder à des révisions de la mise en œuvre des décisions, en commençant par l'application des Stratégies sur l'emploi des jeunes de 2012. En collaboration avec le Groupe de travail sur le développement du G20, le Groupe de travail sur l'emploi devrait présenter un plan d'action visant à mettre en pratique les recommandations sur le développement et le financement d'un socle de protection sociale universel. Le Groupe de travail devrait, en outre, établir des objectifs et des indicateurs clairs en matière d'emploi et le Groupe cadre des ministres des Finances du G20 devrait les incorporer dans le processus d'évaluation mutuelle pour une « croissance forte, durable et équilibrée ».

24 À la lumière de cette considération, le G20 devrait :

- renouveler le mandat du Groupe de travail sur l'emploi et le charger de procéder à un processus de suivi de la mise en œuvre des plans d'action sur l'emploi du G20 et des décisions prises lors des réunions ministérielles ;
- s'engager à mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail du G20 sur l'emploi des jeunes et l'apprentissage de qualité ;
- soutenir l'initiative du B20-L20 visant à renforcer l'apprentissage de qualité ;
- augmenter le degré de dialogue social et de consultation du G20 aux niveaux national et international afin d'assurer la mise en œuvre efficace des engagements politiques ;
- assurer la présence des partenaires sociaux au Sommet de Saint-Pétersbourg afin qu'ils informent sur les recommandations du L20 et du B20 et les actions qu'ils ont adoptées.

25 Le L20 appelle la première réunion conjointe des ministres du Travail et de l'Emploi et des ministres des Finances à profiter de cette occasion pour redoubler d'efforts et intensifier leur coopération. Les crises économiques, financière et sociale sont interconnectées et tirent leur origine dans les inégalités et les déséquilibres systémiques qui ne peuvent être combattus qu'au moyen d'un ensemble cohérent de politiques. La réunion conjointe constitue une avancée dans cette direction : il ne doit pas devenir un événement isolé mais bien au contraire poser les fondations de la présidence australienne du G20 en 2014.

**DÉCLARATION
SYNDICALE DU L20
A LA REUNION CONJOINTE
DES MINISTRES
DES FINANCES
ET DU TRAVAIL DU G20**

MOSCOU, FÉDÉRATION DE RUSSIE
18-19 JUILLET 2013



Global Unions

www.global-unions.org



BWI

www.bwint.org



EI

www.ei-ie.org



IAEA

www.iaea-globalunion.org



IFJ

www.ifj.org



IndustriALL

www.industrialunion.org



ITF

www.itf.org.uk



ITUC

www.ituc-csi.org



IUF

www.iuf.org



PSI

www.world-psi.org



TUAC

www.tuac.org



UNI

www.uniglobalunion.org

